



Arts du cirque pour les 5/7 ans

**Samedi 7 novembre 2009
De 14H00 à 16H00**

Les enfants pourront découvrir quelques activités des arts du cirque : le jonglage avec différents objets, les équilibres sur boule ou fil, la sculpture sur ballons.

Lieu : Salle du Souchais
Rond-point de Port Jean - Carquefou

Tarif : 15 € (Carquefou)
18 € (Hors Carquefou)



CLOWN pour les 5/7 ans

**Samedi 14 novembre 2009
De 14H30 à 16H00**

*Découverte du clown de théâtre.
Grâce à des jeux favorisant un sentiment de liberté,
les enfants pourront aller à la rencontre du clown qui
est en eux ! Etonnements et rires garantis.*

Lieu : Salle de Florigny
Rue des Argonautes - Carquefou

Tarif : 10 € (Carquefou)
12 € (Hors Carquefou)

CAPOEIRA pour les 5/7 ans



**Samedi 7 novembre 2009
De 16H30 à 18H00**

*La capoeira s'appuie sur les traditions brésiliennes où
prédomine le plaisir du jeu.
Les mouvements sont rythmés par la musique et la
cadence donnée par le son des berimbaus (instrument
de musique à cordes).
Cette technique se situe entre l'acrobatie, le combat, la
danse et la musique.*

Lieu : Salle du Souchais
Rond-point de Port Jean - Carquefou

Tarif : 10 € (Carquefou)
12 € (Hors Carquefou)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'ALAC par voie postale ou à l'accueil
Château de Florigny – rue des Argonautes - 44470 CARQUEFOU
accompagné du règlement

FICHE RENSEIGNEMENTS PARTICIPANT

N° d'adhérent (carte couleur verte 09/10) _____
Nom _____
Prénom _____
Date de naissance : _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél. dom. _____ Tél. trav. _____
Portable _____ Courriel _____

S'inscrit au(x) **stage (s) de Découverte :**

- Arts du cirque**
Samedi 7 novembre 2009 de 14H à 16H
- Capoeira**
Samedi 7 novembre 2009 de 16H30 à 18H
- Clown**
Samedi 14 novembre 2009 de 14H30 à 16H

J'ai pris connaissance des conditions générales ci-contre et
du règlement du stage figurant au dos de ce document.
Je joins le règlement de _____ € à l'ordre de ALAC.

Date et signature du responsable légal :

Assurance :

L'ALAC vous informe, conformément à la loi du 16 juillet 1984 article 38 modifiée
par la loi du 6 juillet 2000, qu'il est de votre intérêt de souscrire un contrat
d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut vous
exposer votre pratique sportive.

Informatique et Liberté :

Ces informations sont destinées à l'usage de l'ALAC, conformément à la loi
informatique Fichiers et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. vous disposez
d'un droit d'accès et de rectification auprès de l'ALAC.

**La participation à une ou plusieurs activités de l'ALAC
comporte l'application totale des conditions décrites AU DOS.**

REGLEMENT DES STAGES

1. Les stages sont ouverts à tous les enfants de 5 à 7 ans. Ils seront accompagnés de leurs parents ou devront se munir d'une autorisation de leurs parents ou tuteurs.
2. Le paiement du stage est obligatoire pour enregistrer votre inscription.
3. La responsabilité de l'ALAC ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subi par toute personne participant au stage. La direction décline toute responsabilité en cas de vol.

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e) : _____
parent ou tuteur de l'enfant _____

l'autorise à quitter la salle d'activité seul à l'issue du stage
Et décharge l'association ALAC de toutes responsabilités concernant la sortie de la salle d'activités.

Fait à Carquefou,
Le _____

Signature

CONDITIONS GENERALES

Cotisation de l'activité :

Les tarifs indiqués ci-contre correspondent à la cotisation pour la totalité du stage.

Des réductions sont consenties à certaines familles carquefoliennes :

- 40 % pour les quotients familiaux compris entre 0 et 229
 - 20 % pour les quotients familiaux compris entre 230 et 305
- Pour l'inscription, vous devez fournir un justificatif de votre Quotient Familial (QF) compris entre 0 et 305.

Conditions de règlement :

Vous avez le choix entre plusieurs modes de paiement :

- par carte bancaire sur place
- par chèque bancaire ou postal – libellé à l'ordre de l'ALAC
- autres (chèques vacances, espèces)

Conditions de remboursement :

- moins de 7 jours avant le début de l'activité, aucun remboursement n'est effectué.
- De 7 à 14 jours avant le début de l'activité : le remboursement s'élève à 50 %
- 15 jours et plus avant le début de l'activité : 75 % sont remboursés.

Photographies et films :

Au cours de ses activités (séjours, centres de loisirs, ateliers...) des personnels ou des personnes mandatés par l'ALAC peuvent être amenés à faire des photographies ou des films des participants en activités. Sauf avis contraire exprimé par écrit à l'inscription (pour les adultes et les enfants mineurs) ou lors des prises de vue (uniquement pour les personnes majeures), ces documents pourront être utilisés par l'ALAC dans des buts d'information, de communication ou de promotion (plaquettes, affiches, expositions, etc...).



STAGES de DECOUVERTE

pour les 5/7 ans

***Arts du Cirque
Capoeira
Clown***

**7 et 14 Novembre
2009**

ALAC – Château de Florigny
Rue des Argonautes – 44470 CARQUEFOU
Tél. 02.40.52.64.68 – Fax. 02.40.93.79.34
Courriel : alac@alac.asso.fr
Site internet : <http://www.alac.asso.fr>